

Conditions d'Utilisation du compte Islamique (sans frais de Swap)

***La référence à Admirals Europe Ltd doit toujours être interprétée comme "Admirals Europe Ltd (anciennement dénommée Admiral Markets Cyprus Ltd)"**

En vigueur à partir du 29.05.2024

1. Le compte Islamique (sans frais de Swap) (ci-après dénommé « compte sans frais de Swap ») est proposé par Admirals Europe Ltd (ci-après "Admirals", "Nous", "Notre", "Nos", selon le contexte) dont le siège social est situé au Agias Zonis 63, 3090, Limassol, Chypre, et est soumis aux conditions d'utilisation suivantes (Conditions Générales).
2. Ces Conditions Générales sont un supplément à l'accord client existant et définissent les conditions additionnelles applicables au compte sans frais de Swap. Aux fins du présent accord, les définitions et expressions ont le sens qui leur est attribué dans les conditions générales d'affaires d'Admirals.
3. Un compte sans frais de swap est conçu pour les clients souhaitant trader sans intérêts. Nous ne garantissons pas que les comptes sans frais de Swap répondent aux exigences d'une foi ou d'un ensemble de croyances.
4. Les comptes sans frais de Swap ne génèrent ni ne paient de swaps ou d'intérêts sur aucune transaction. Les spreads standards, les commissions et autres conditions habituelles des comptes Admirals s'appliquent.
5. Admirals peut, à sa discrétion :
 - (a) mettre à jour les frais spécifiques relatifs aux comptes sans frais de Swap sur son site internet de temps à autre.
 - (b) appliquer, sans préavis, des frais de commission supplémentaires en lien avec les paiements ex-dividende pour les CFD sur indices, actions individuelles et ETF pour les transactions effectuées pendant les jours ex-dividende.
6. Les comptes sans frais de Swap doivent être utilisés de bonne foi, et les clients ne peuvent pas utiliser le compte sans frais de swap dans le but de tirer profit des swaps ou d'éviter le paiement des swaps. Ils doivent également noter qu'ils ne peuvent pas demander le paiement des montants de swaps qui ont été perdus à la suite de la conversion de leur(s) compte(s) de trading réel en un ou plusieurs comptes sans frais de Swap pour la période pendant laquelle leur(s) compte(s) de trading réel a/ont été converti(s) en un ou plusieurs compte(s) sans frais de Swap.
7. Admirals se réserve le droit de révoquer le statut de compte sans frais de Swap sans obligation de fournir une explication. Si Admirals détecte qu'un compte sans frais de Swap est utilisé de manière abusive pour éviter le paiement de swaps, sous des formes incluant, sans s'y limiter : fraude, manipulation, arbitrage de remboursement, opérations de carry trade, ou toute autre

forme d'activité frauduleuse ou trompeuse dans l'utilisation d'un compte sans frais de Swap, nous nous réservons le droit de prendre immédiatement les mesures suivantes :

(a) révoquer le statut de compte sans frais de Swap de tous les comptes de trading actifs suspectés d'exploitation abusive ;

(b) Résiliation de l'accord avec le client.

Nous précisons que nous nous réservons le droit d'annuler à tout moment le statut de compte sans swap accordé à tout compte actif, sans être tenus de fournir explication ou justification.

8. Nous précisons que nous nous réservons le droit d'annuler à tout moment le statut de compte sans frais de Swap accordé à tout compte réel, sans être tenus de fournir explication ou justification.